

# 7 QUESTIONS À POSER À DENIS

AVANT DE LOUER SA CHAUDIÈRE



## 1. Comment un plan de contingence peut me faire diminuer mes frais d'assurance ?

Tout est dans l'optimisation du temps de réponse ! Le plan de contingence démontre sur papier à votre assureur que vous êtes prêts à réagir rapidement à toute éventualité. Pour un besoin urgent de puissance, nous saurons déjà où et comment installer la chaudière de location. Vous minimisez des pertes de production et maintenez au plus bas vos coûts d'assurance.

Saviez-vous que selon votre type d'installation, la validation de votre plan de contingence pour les raccordements à vos services peut se faire en seulement 24 heures ? Ne tardez plus. Et n'oubliez pas d'en informer votre assureur lorsque votre plan est prêt !

---

## 2. Quand les frais de location commencent-ils et se terminent-ils ?

Les frais de location débutent lorsque la chaudière temporaire est mise en marche. Toutefois, les frais d'installation varient selon vos besoins, la préparation du terrain, la disponibilité de vos équipements et de vos ressources. Vous pouvez toujours compter sur l'équipe Servitech pour prendre en charge votre installation dans les plus brefs délais.

---

## 3. Qui paie les frais de chargement / déchargement et de transport ?

Peu importe le type d'installation, il est important de calculer ces frais selon le contexte du terrain et la disponibilité de vos ressources. Notre priorité est de vous livrer la meilleure chaudière dans les plus brefs délais. Si vos ressources peuvent nous aider à accélérer le processus, vous en sortirez gagnant. Évaluons ces frais au moment de signer le contrat.

#### **4. Quel type de raccordement est nécessaire pour faciliter l'installation ?**

Peu importe le type de chaudière dont vous avez besoin, il est fortement recommandé de posséder des raccordements flexibles ou rigides. Si vous n'en avez pas, la construction de ces derniers peut se faire de manière locale ou externe. Tout dépend des ressources dont vous disposez. Notre mission sera toujours de vous faire sauver de l'argent.

---

#### **5. Quelle est la garantie de fiabilité de la chaudière ?**

En cas de panne ou de bris, nous avons toujours un plan B. Nous réparons ou remplaçons votre chaudière de location sans frais. Notre équipe de techniciens expérimentés seront déployés rapidement pour procéder à la remise en fonction des équipements énergétiques et minimiser la perte de productivité.

---

#### **6. Votre personnel a-t-il obtenu une certification pour entrer dans mes installations?**

Notre personnel et nos partenaires sont assujettis aux normes de la Régie du bâtiment du Québec. Si vos installations possèdent un protocole spécifique pour y travailler, soyez certains que nous suivrons les formations nécessaires et respecterons vos codes de sécurité.

---

#### **7. Vous avez unifié Servitech à Simoneau. Pourquoi ?**

Depuis l'acquisition de Servitech Énergie par Simoneau en 2013, les deux entreprises ne cessent de combiner leurs expertises afin d'offrir le meilleur service de location de chaudières industrielles au Québec. De plus, le travail d'équipe, la passion, l'intégrité et la performance sont des valeurs communes fièrement véhiculées par tous les employés affiliés au Groupe Simoneau. L'union était alors évidente. Par ce nouveau logo, nous voulons démontrer à nos clients que nous sommes toujours deux compagnies, mais une seule grande équipe.

**APPELEZ DENIS ET PLANIFIEZ VOTRE PROCHAINE  
LOCATION DE CHAUDIÈRES**

**1-844-901-2407**

